

Pression maximale au pâturage

Les bulletins "Pousse de l'herbe" débutent pour l'année 2025. Chaque semaine, la Chambre d'agriculture présente l'évolution de la pousse de l'herbe pour 14 stations météorologiques du département grâce à la méthode des "sommes de températures" de l'INRAE. L'objectif est d'apporter une vision sur le stade physiologique des prairies pour pouvoir adapter les pratiques.

Repérer les stades-clés des prairies

Les sommes de températures permettent de repérer les stades importants de la pousse de l'herbe : départ en végétation, épis à 5 cm du sol, épiaison, floraison.

A chaque stade va correspondre une pratique de l'éleveur. Ainsi, dans l'idéal, le départ en végétation devrait correspondre à la mise à l'herbe des animaux, le stade épi 5 cm à la fin du déprimage, le début de l'épiaison aux premières coupes précoces (ensilage, enrubannage) (tableau 1) ...


Rappel méthodologique

Calcul des sommes de températures

Pour l'herbe, une somme de températures (exprimée en degrés jours) se calcule en additionnant les moyennes quotidiennes à partir du 1^{er} février, avec un minimum de 0°C et un maximum de 18°C. Ces moyennes sont établies à partir des minima et maxima relevés par la station météorologique locale.

Grâce aux sommes de températures, il est donc possible d'alerter les éleveurs sur les dates importantes de gestion de l'herbe. Cette méthode permet de s'adapter aux caractéristiques de l'année (plus ou moins précoce ou tardive) et aux différences de précocité liées à l'altitude, au lieu de se baser de façon systématique sur des dates figées.

La Source de récupération des données a changé pour 2025. Vous trouverez les informations pour 14 stations.



Type de prairie	Stade de la prairie	Départ en végétation	Epi à 5 cm du sol	Début épiaison	Pleine épiaison	Pleine Floraison
	Pratique (à l'optimum)	Mise à l'herbe	Fin déprimage	Ensilage Enrubannage	Foin précoce	Foin tardif
Type de prairie	Prairie temporaire fertile et précoce	250° jour	500° jour	750° jour	1000° jour	1200° jour
	Prairie permanente fertile et précoce	300° jour	500° jour	900° jour	1100° jour	1300° jour
	Prairie permanente de fertilité moyenne	400° jour	800° jour	1000° jour	1100° jour	1600° jour
	Prairie permanente peu fertile	500° jour	1000° jour	/	/	/

Tableau 1 : Correspondance, pour les différents types de prairie, entre les sommes de températures, les stades de pousse de l'herbe et les pratiques optimales d'exploitation

Tableau 2 : Situation au 13 avril 2025

Station météo	Altitude (m)	Somme de T°C au 13 avril 2025	Somme de T°C au 13 avril 2024	Moyenne des sommes de T°C au 13 avril depuis 10 ans	Cumul des pluies des 15 derniers jours (en mm)
Canet de Salars	860	481	520	416	20
Colombières	647	524	654		21
Cornus	718	433	555		17
Durenque	812	508	561		19
Huparlac	860	501	533	423	0
Lacroix Barrez	748	567	633	502	1
Laguiole	1 040	429	437	313	17
Millau	807	436	634	516	16
Montlaur	370	674	726	580	8
Peux et couffouleux	830	393	594		25
St Côte d'Olt	380	666	742		11
Salles la Source	578	555	634	508	21
Séverac d'Aveyron	683	539	563		10
Villefranche de Rouergue	333	657	748	615	16

Le retour de la pluie depuis ce weekend :

Les températures sont en baisse cette semaine avec des minimales fraîches. Les prévisions ne donnent pas de gel pour la semaine mais des averses sur tout le département. Ces conditions vont répondre à un besoin en eau des prairies et favoriser la pousse de l'herbe même si les sommes de températures vont évoluer moins rapidement. L'avance prise sur la moyenne des 10 dernières années s'accroît, la plupart des stations ont entre 5 et 16 jours d'avance, Villefranche de Rouergue : 5 jours, Salles la Source : 6 jours, Lacroix-Barrez : 7 jours, Canet de Salars : 8 jours, Huparlac : 9 jours, Montlaur : 10 jours et Laguiole : 16 jours. Seule la station de Millau est en retard de 9 jours par rapport à la moyenne des 10 dernières années.

Le cumul moyen de températures de la semaine dernière sur le département est de 84 °J, 6°C de plus que la semaine précédente.

Les sommes de températures, au 13 avril 2025, comparées à 2024 présentent un retard entre 3 et 22 jours, 2024 étant une année très en avance.

Les prévisions météorologiques annoncent des averses pour le début de semaine sur tout le département, d'autres averses sont attendues pour la fin de semaine seul le sud ne devrait pas être touché. Le nord-est du département devrait avoir de la pluie toute la semaine.

Plein pâturage ! Début des fauches précoces en zones basses

Cette semaine une attention particulière est à apporter à la portance des sols pour l'entrée dans les parcelles, notamment pour le pâturage. Il est important de limiter le piétinement afin de ne pas pénaliser la repousse de la prairie et éviter le tassement du sol.

En zone basse, les 650°J sont atteints. C'est le plein pâturage ! Afin de limiter les refus, **il faut mettre la pression maximale** pour étêter* les graminées des parcelles de pâture afin de rester sur des repousses feuillues. Supprimer la complémentation si possible et favoriser l'ingestion de l'herbe. Tourner sur la surface minimale de pâture, débrayer les surfaces en trop. A la fauche, le stade épis 20-25 cm est atteint ou va être atteint. Les fauches très précoces des ray grass italien/hybride pour un objectif qualitatif vont pouvoir commencer, si la portance

des sols le permet (tableau 4). Pour viser plus de quantité, la fauche peut encore attendre. Une attention particulière

*couper les ébauches d'épis qui commencent à monter pour rester sur des repousses feuillues

Les zones de moyenne altitude sont autour des 550°J, les 600°J approchent, (et les zones avec un comportement similaire), Colombies, Durenque, Lacroix-Barrez, Salles la Source et Séverac d'Aveyron. Il faut finir le 1^{er} tour, tourner exclusivement sur la sole minimale de pâture. **N'hésitez pas à mettre la pression au pâturage** pour étêter* les graminées afin de mieux gérer les refus par la suite.

*couper les ébauches d'épis qui commencent à monter pour rester sur des repousses feuillues.

Dans les zones hautes en altitudes, les 500 °J approchent. C'est la fin du déprimage. Il faut sortir les animaux des parcelles prévues pour la fauche, tourner exclusivement sur la sole de pâture et favoriser l'ingestion des animaux au pâturage en diminuant la complémentation. Les prairies permanentes plus tardives peuvent intégrer la sole de pâturage afin d'allonger le tour si besoin.

Dans les zones de très hautes altitudes (> 900 m), les 400°J sont dépassés. Les mises à l'herbe doivent être terminées, y compris pour les troupeaux allaitants. Il faut anticiper la fin du déprimage qui va arriver.

Tableau 3 : Synthèse en fonction de l'altitude et du type de prairie

	Basse altitude (<500 m)	Moyenne altitude (entre 500 et 800 m)	Haute altitude (entre 800 et 1 000 m)	Très haute altitude (>1 000 m)
Prairie temporaire fertile et précoce	Pâturage Fauche précoce	Pâturage Fauche très précoce	Pâturage/ Fin du Déprimage*	Pâturage
Prairie permanente fertile et précoce	Pâturage	Pâturage/ Fin du Déprimage*		
Prairie permanente de fertilité moyenne		Pâturage	Pâturage	
Prairie permanente peu fertile				Début de pousse

*pâturage des parcelles prévues pour la fauche

Les ray-grass, quand ensiler en fonction de ses objectifs ?

En zone basse, la saison des ensilages va bientôt débuter pour les parcelles les plus précoces de types Ray grass Italien/hybride. Chaque agriculteur a ses objectifs et ses contraintes, certains privilégient la quantité et d'autres la qualité. Le tableau n°4, synthétise les caractéristiques (rendement et valeur nutritive) du fourrage en fonction du stade de récolte de l'ensilage, très précoce pour un fourrage de qualité, ensilage tardif pour la quantité.

Nom	Ensilage herbe riche	Ensilage équilibré	Ensilage vision quantité
Stade et somme de températures (° jour)	Epi 10 cm 550	Epi 20-25 cm 650	Début épiaison 750
Rendement (t MS/ha)	3	4	5
UFL (par kg MS)	0,94	0,88	0,82
MAT (g/kg MS)	160	160	130

Tableau 4 : Les caractéristiques des ensilages de ray grass italien en fonction du stade de récolte

Ce bulletin a été rédigé avec l'appui du CASDAR (ministère de l'Agriculture). Pour le recevoir directement par mail, il suffit d'envoyer une demande à l'adresse suivante :

poussedelherbe@aveyron.chambagri.fr

***Alexia DUPAIN,
Conseillère agronomie fourrage, Chambre d'agriculture***